

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale Mercredi 12 février 2020 à 19h30

À la Haute École de travail social et de la santé | EESP | Lausanne
Ch. des Abeilles 14 | CH - 1010 Lausanne

Jean-Marie Fürbringer préside l'Assemblée générale afin de décharger Jacques Nuoffer qui venait d'animer la table ronde. Il remercie les 16 membres présents. 13 personnes se sont excusées.

1. L'ordre du jour est accepté.

2. Le procès-verbal de l'AG 2019 (que les membres présents alors ont reçu) est accepté.

3. Rapport d'activités 2019 (envoyé à chaque membre) est approuvé : aucune question à ce sujet. Plusieurs membres relèvent l'intense travail accompli et remercient le comité.

4. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes

- Durant l'année 2019, notre association a reçu le soutien financier de 63 personnes (72 en 2018), pour un total de CHF 6'090.00 (4'595.00 en 2018).
- Les dépenses s'élèvent à CHF 4'851.40 (2'482.10) : le nombre dans la parenthèse indique les montants de 2018. La moitié concerne les frais de déplacements pour les rassemblements à Rome, Berne et Fribourg, ainsi que pour les séances et les rencontres avec les victimes, soit CHF 2'470.85. Elle ne comprend pas les 1'329.75 des membres du comité qui n'ont pas voulu être remboursés.
- Les frais de CCP, de téléphone et de poste s'élèvent à CHF 301.75 (215.90), le site Internet à CHF 230.00 (226.00) les frais de réception CHF 109.40 (40.00), les fournitures de bureau à CHF 349.40 (240.00) et les livres CHF 50.00 (216.00). Comme décidé à l'AG 2019, CHF 1'340 ont été versés au fonds Recherche-Publications-Manifestations (CHF 0.00 en 2018).
- Les comptes 2019 de l'association bouclent avec un bénéfice de CHF 1'238.60 (2'112.90). Au bilan final 2019, le Groupe SAPEC a une fortune de CHF 4'358.57 (3'119.97).
- Les vérificateurs des comptes relèvent que les comptes sont très bien tenus.

5. Approbation des rapports et des comptes

Les comptes vérifiés sont adoptés à l'unanimité.

6. Utilisation du fonds de réserve pour recherche, publications ou événements

Le comité propose de mettre CHF 1'200 cette année sur ce compte et de financer la location de la salle à Genève pour la conférence de presse d'ECA *Ending Clergy abuse – Global justice project* du mercredi 19 février 2020 dont il est question après ces rappels sur ECA :

- ECA est une organisation internationale créée à Genève en 2018 dont le Groupe SAPEC est membre fondateur. Son ambition est de parler d'égal à égal avec les organisations internationales et aussi avec l'État du Vatican. L'année dernière lors du synode des évêques à Rome sur les abus sexuels dans l'Église, ECA a organisé plusieurs manifestations dont une marche pendant la semaine de ce sommet. Une petite délégation de ECA a pu rencontrer quelques dignitaires du Vatican. Jean-Marie Fürbringer a eu l'occasion de parler de sa propre histoire en présence du Cardinal Marx. Le Groupe SAPEC y était représenté par Jacques Nuoffer, Valerio Maj et Jean-Marie Fürbringer qui ont pu rencontrer Mgr Gmür, président de la CES.
- Notre présence à Rome a permis une couverture médiatique au niveau suisse et en deçà de l'action du Groupe SAPEC. Jacques a été présent au Téléjournal le dimanche soir, et comme Jean-Marie, a répondu à des interviews sur place ou par téléphone.
- En Argentine, les cas Provolo ont été défendus par des avocats qui viendront à Genève, accompagnés de victimes pour témoigner auprès de la commission de l'ONU contre la torture et celle qui concerne le droit des enfants. Mercredi 19 février aura lieu la réunion à Genève au Club suisse de la presse. Jean-Marie Fürbringer assumera la partie en français.

7. Élections

- Jean-Marie Fürbringer est notre nouveau Vice-Président. Le comité l'a nommé en cours d'année. Son élection est appuyée par l'AG par acclamation.
- Les deux vérificateurs restent en poste.

8. Fixation des cotisations 2021

Elles restent inchangées

- cotisation annuelle de membre ordinaire : 25 CHF
- cotisation annuelle de membre de soutien : dès 50 CHF
- cotisation donateur : dès 100 CHF

9. Adoption du budget 2020

L'Assemblée approuve le budget proposé avec des cotisations et dons pour CHF 4'200 et des charges pour CHF 4'305.

10. Propositions individuelles

Groupes de parole

- Stéphane propose que l'on crée un groupe de parole ou groupe de rencontre entre pairs, peut-être plusieurs à divers endroits, selon les besoins. L'annoncer sur le site. Pour Stéphane, c'est un besoin, un vœu personnel. Il s'adresserait non seulement aux membres, mais aussi à d'autres personnes. Trois membres présents se montrent intéressés.
- Jean-Marie se demande si ESPAS ne pourrait pas offrir un support professionnel, car il faut arriver à gérer les émotions qui émergent lors de ces rencontres.

- Des propositions vont dans le sens qu'on mette sur pied une première rencontre, selon le souhait de Stéphane, avec ceux et celles qui sont présents ici à l'AG et qui le demandent.
- Marie-Noëlle trouve qu'il faudrait faire une réunion annuelle pour les conjoints de victimes.

Autres propositions et informations

- Stéphane : le 22 février dans la chapelle du Closillon à Monthey sera posée la plaque concernant une centaine de victimes dont Stéphane, abusées par un prêtre marianiste.
- Mgr Morerod est d'accord de répondre par écrit à toutes les questions que nous n'avons pas pu lui poser durant la table ronde en raison des journalistes présents qui lui ont posé des questions concernant l'abbé Frochoux et auxquelles il a répondu en toute transparence.
- Un membre : Est-ce que sur le site du SAPEC on ne pourrait pas ajouter les articles de presse sous « Table ronde » ?
- Un autre membre : On peut demander aux journalistes auteurs des articles l'accès gratuit sur la page du journal.
- Un membre présent cite le cas de Jean-Bernard Menoud, enfant de prêtre dont la mère avait été abusée par ce prêtre et quand elle a raconté son histoire, on l'a traitée de folle. Elle a été internée à Marsens et même lobotomisée. Jean-Bernard Menoud a écrit un livre à ce sujet qui a été médiatisé à l'époque.

11. Objectifs et activités pour 2020

- Veiller à la poursuite du développement de la prévention des abus de pouvoir sexuel et spirituel, à la meilleure formation des séminaristes et à la surveillance des prêtres étrangers.
- Poursuivre par le travail du Groupe Mémoire et à travers de nouvelles actions le souci d'informer, de prévenir, de rester vigilant.
- Collaborer et soutenir les actions d'ECA pour faire évoluer l'Église catholique dans les pays en développement.
- Œuvrer à la prolongation de la CECAR dans les meilleures conditions possibles
- Trouver et concrétiser différentes actions qui pourront marquer la fête des 10 ans de la création du Groupe SAPEC et
 - mettre en valeur les avancées que le Groupe SAPEC a favorisées ;
 - stimuler les personnes victimes restées dans le silence à s'annoncer aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et italienne.
 - dégager les thèmes prioritaires pour la prochaine décennie.
 Divers contacts avec des journalistes sont en cours par Jacques Nuoffer, Jean-Marie Fürbringer et Éric Paulus.

12. Divers

Provolo : Jean-Marie montre un extrait vidéo des réactions de ces victimes à l'annonce du verdict lors du procès. Ce sont toutes des personnes sourdes et muettes qui ont été abusées dans des instituts catholiques en Argentine. Les auteurs d'abus ont été condamnés à de lourdes peines de prison ferme. La satisfaction de ces jeunes à qui un juge rend justice est très émouvante.

La séance est levée à 21heures

Marie-Jo Aeby et Jacques Nuoffer

Avec la collaboration de Jean-Marie Fürbringer, Valerio Maj et Marie-Madeleine Zufferey-Sudan

Fey et Nidau, le 24 février 2020

Remarques

Au cours de la séance, Jacques Nuoffer a donné les informations complémentaires demandées ou nécessaires pour compléter celles fournies dans le rapport annuel. Il en a profité pour remercier chaleureusement les membres du comité pour leur engagement, ainsi que les membres de l'association qui prêtent leur concours pour des missions diverses qui leur sont confiées ou pour la relecture de textes.